

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 79 (1999)

Vorwort: Préface
Autor: Ruey, Claude / Cevey, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préface

*P*énétrant dans la chapelle du castrum de Chillun, le château de la «plateforme rocheuse», l'homme du troisième millénaire naissant se sent envahi d'un sentiment tout à la fois d'exhaussement et d'humilité. La rénovation de la chapelle du château de Chillon célèbre magnifiquement la rencontre des médiévaux et des modernes: le passé, arc-bouté sur les techniques les plus sophistiquées, vient à nous, aujourd'hui, dans l'éclat de ses atours d'antan.

A ce travail aussi respectueux qu'audacieux, nous rendons par ce livre hommage pénétré d'obligeance et de fierté. Du dévouement passionné qui a accompagné toutes les étapes de l'ouvrage, le Président de l'Association du château de Chillon a cœur de remercier vivement:

- les donateurs, en premier lieu, qui ont permis de réunir le montant nécessaire. Sans leur rôle prépondérant et la collaboration exemplaire entre privés (particuliers, associations, entreprises) et pouvoirs publics (communes, canton, confédération), cette entreprise n'aurait jamais été possible,
- le comité ad hoc, ensuite, qui sous la présidence de M. Jean-Jacques Cevey, a engagé et coordonné, avec foi et enthousiasme, la récolte des fonds nécessaires,
- les réalisateurs, enfin, architectes, archéologues, historiens de l'art, restaurateurs d'art, artistes, artisans, qui ont mis leur savoir, leur savoir-faire et leurs compétences au service de cette passionnante entreprise.

Cet hommage est aussi empreint d'une discrète et profonde fierté. Fierté du Président de l'Association, mais aussi, voire surtout, du Président du Conseil d'Etat, représentant du canton propriétaire, d'avoir pu suivre et patronner cette réalisation que, sous un de ses aspects, seule la modestie légendaire des Vaudois empêche de qualifier de «première mondiale». Fierté de pouvoir présenter à nos très nombreux hôtes, spécialistes ou non de l'histoire médiévale, une réalisation qui respecte à la fois l'intégrité du site, la réalité historique et la curiosité des visiteurs.

Cet ouvrage couronne près de vingt ans d'efforts et de travaux. Puisse le lecteur retrouver au fil des pages la foi, l'enthousiasme et le dévouement que nous avons éprouvés en partage avec les premiers bâtisseurs.

Claude Ruey
Président de l'Association du Château de Chillon
Président du Conseil d'Etat du canton de Vaud

Quand le mécénat privé rejoint l'effort public

Comme ceux de tant d'autres en ce pays, mes premiers souvenirs de Chillon datent de l'enfance. Images furtives, à travers la vitre d'un wagon, de quelques tours et du donjon accrochant de son drapeau vert et blanc les yeux du jeune voyageur ébahi. Et, un peu plus tard, la course d'école, avec trois dizaines de camarades soudain saisis, sitôt franchis le pont et la première muraille, par le mystère du lieu, puis impressionnés quasi jusqu'à l'angoisse par la pénombre de la prison faite de rocs et de voûtes, où Bonivard endura si longtemps son malheur. Du système de défense savamment expliqué, d'échauguettes en mâchicoulis par le chemin de ronde, des salles d'apparat, de justice ou de ripaille, des appartements de la famille comtale ou du bailli bernois, ma mémoire n'a enregistré alors que de très vagues traces. Quant à la chapelle, j'avoue ne m'en être guère souvenu jusqu'au moment où, beaucoup plus tard, à la faveur des circonstances parfois agréables d'une carrière publique, j'ai joui de mes premières occasions d'hôte, reçu ou recevant, de mieux connaître la prestigieuse forteresse posée par nos maîtres savoyards sur le rocher de Chillon.

Ensuite, au sein du comité de l'Association, partageant le souci et les responsabilités du maintien et de la mise en valeur permanente du château, j'ai pris conscience avec mes collègues de l'importance du véritable bijou enchâssé dans cet écrin exceptionnel que représente la chapelle dédiée à saint Georges. Et, à travers les explications doctes et enthousiastes des spécialistes, nous avons pris la mesure de notre devoir, face à la dégradation irrémédiable qui menaçait les fresques de ce lieu voué à la méditation et à la prière depuis bientôt huit siècles. Mais l'ampleur des travaux, telle que nous la percevions à la naissance même du projet de restauration, nous retenait dans notre volonté d'entreprendre. Jamais, pensions-nous, le cadre budgétaire annuel consacré à l'entretien courant et à la mise en valeur de l'édifice ne pourrait absorber ces coûts extraordinaires.

Ainsi s'est créé, au sein du comité, un groupe de travail décidé à réunir les fonds nécessaires. Robert Anken, Alain Dessemontet, Robert Herren, Edgar Pilet et moi, avec le regretté Henri Chollet, nous avons recherché des fonds aussi bien dans le secteur privé qu'auprès des pouvoirs publics. Nombre d'entreprises vaudoises ont répondu très positivement à nos démarches. Deux repas aux chandelles organisés au château avec l'appui de la Confrérie du Guillon, des dons souvent substantiels d'une partie des communes vaudoises et une contribution extraordinaire de l'Etat nous ont permis d'atteindre les buts fixés dans une première appréciation. Il fallut néanmoins accroître nos efforts, compte tenu des contraintes révélées par les premiers travaux entrepris par les spécialistes; bien heureusement d'autres dons ont alors afflué, tels ceux de la Bourgeoisie de Berne et de la Confédération. Cette dernière, notons-le, s'engageait à contribuer dorénavant à la conservation d'un monument reconnu d'importance nationale, à côté de sa participation au coût de la restauration des fresques de la chapelle.

Aujourd'hui, l'achèvement des travaux nous permet, en une seule gerbe, d'exprimer des sentiments de gratitude à toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ou tout simplement en admirateurs passionnés du beau monument dont s'honore ce pays, nous ont aidés à sauvegarder l'avenir de l'un des trésors de notre commun patrimoine.

*Jean-Jacques Cevey
Syndic honoraire de Montreux
Membre du Comité de l'Association
du Château de Chillon*

Quand le maximal privé rejoint l'effort public



▲ Fig. 1
La chapelle Y après restauration,
avec projections lumineuses,
vue en direction du nord-ouest,
vers l'entrée et vers l'escalier
conduisant à la *camera domini*.